



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du mardi 18 mars 2025

Date de convocation : 11/03/2025
Date d'affichage : 11/03/2025
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 10 votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi dix-huit mars à vingt heures et treize minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M. JAILLET Bernard - SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - PESENTI Jean-François - THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - FREITAS Laure - MULTRIER Pierre-Yves

Excusé-es :

HUGONNET Marc excusé, donne pouvoir à JAILLET Bernard
GRILLET Rodrigues excusé, donne pouvoir à THIRIET Hubert
BOUVIER Alexis excusé, donne pouvoir à MAZUIR Carole.

Absente : FACHINETTI Aurélia.

Secrétaire de séance : FREITAS Laure.

Objet de la délibération : Travaux : Elagage de frênes secs

Vu l'état des frênes sur la commune

Vu l'avis de la commission

Il est proposé au conseil municipal d'APPROUVER

- L'abattage de 22 arbres secs en l'occurrence des frênes pour un montant de 1680 € HT soit 2016 € TTC.
- L'abattage de 10 frênes rue des près pour un montant de 1 400 € HT soit 1 680 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE les travaux ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Bernard JAILLET, Maire